

Nicolas Favez

Psychologie de la coparentalité

Concepts, modèles
et outils d'évaluation

DUNOD

Conseiller éditorial :
Édouard Gentaz

Maquette de couverture :
Atelier Didier Thimonier

Maquette intérieure :
www.atelier-du-livre.fr
(Caroline Joubert)

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2017
11 rue Paul Bert - 92240 Malakoff
ISBN 978-2-10-076669-7

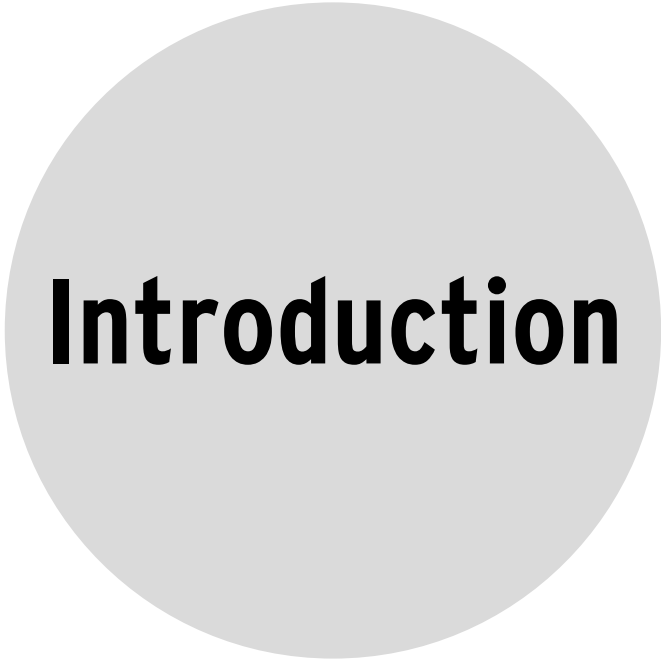
Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

<i>Introduction</i>	5
CHAPITRE 1 – DÉFINITIONS ET COMPOSANTS : LA COPARENTALITÉ ET LE COPARENTAGE	11
1. Être parent et coparent.....	13
2. L'émergence du concept de coparentage.....	19
3. Composants.....	29
4. Soutien et conflit : entre perception subjective et réalité objective	43
5. L'expression du coparentage : comportements ouverts et cachés	50
6. La typologie du coparentage.....	52
CHAPITRE 2 – LES CONSÉQUENCES DU COPARENTAGE	57
1. Perspective corrélationnelle : les associations entre coparentage et développement de l'enfant	60
2. Perspective processuelle : les mécanismes de transmission	64
3. Le conflit est-il toujours négatif pour l'enfant ?	75
CHAPITRE 3 – LES PRÉDICTEURS DU COPARENTAGE	79
1. Les variables relatives aux parents.....	81
2. Les variables contextuelles.....	101
3. Les variables relatives à l'enfant.....	106
CHAPITRE 4 – LE COPARENTAGE DANS LES DIFFÉRENTES MOSAÏQUES FAMILIALES	117
1. Le coparentage post-divorce	120
2. Les familles « non traditionnelles »	125
CHAPITRE 5 – LA THÉRAPIE DU COPARENTAGE	139
CHAPITRE 6 – LES OUTILS D'ÉVALUATION DU COPARENTAGE	151
1. Interroger les parents	153
2. Les situations d'observation et de mises en actes	159
3. Le testing.....	177

<i>Conclusion</i>	181
1. Qu'est-ce que le coparentage ?	183
2. L'influence du père sur les relations coparentales et familiales	185
3. Pour le futur : que manque-t-il ?	186
<i>Annexe – Récapitulatif des mesures du coparentage</i>	189
<i>Bibliographie</i>	197
<i>Index des notions</i>	213
<i>Index des noms propres</i>	215



Introduction

« Louise doit habiller son fils Paul, deux ans, pour l'amener à la crèche. Pierre, le papa, se prépare pour aller au travail. Paul ne veut pas s'habiller : il se met à crier, puis à courir dans l'appartement. Louise essaie de l'attraper, mais Paul se débat vigoureusement. Dans le courant de la lutte, Louise lâche le manteau et les chaussures de Paul qu'elle tenait à la main. Pierre les ramasse et attend que Louise ait pu maîtriser Paul ; il commente alors : "Quelle énergie il faut !" et tend les chaussures et la veste à Louise qui peut enfin habiller Paul. »

Cette scène fait partie du « banal quotidien » des parents ; elle illustre leur coopération en vue de la réalisation d'une tâche relative à leur enfant. Bien que cela puisse sembler tout simple, l'enchaînement de comportements de la mère et du père qui y est décrit repose sur un nombre important de prérequis, dont le premier est la motivation à se soutenir réciproquement. Cette coopération dans la vie quotidienne est fondamentale, pour accomplir l'une des fonctions de base du système familial : élever des enfants. La coparentalité, être parent « avec », est un domaine de relation spécifique entre deux partenaires qui, jusqu'à devenir parents, cultivaient des échanges centrés uniquement sur leur relation de couple : le partage de centres d'intérêt, l'affection à deux, la vie sexuelle, soit tout un ensemble de domaines qui continuent à exister mais auxquels s'ajoute la nécessité de faire équipe pour remplir les exigences des tâches parentales.

Le coparentage est le concept utilisé en psychologie pour caractériser cette coopération « en actes » ; il est usuellement défini comme le soutien que la mère et le père s'apportent mutuellement dans leurs rôles de parents (McHale, 1995 ; Feinberg, 2003). Comme nous le verrons au cours de cet ouvrage, ce soutien s'entend autant d'un point de vue instrumental, à savoir l'aide réciproque que les parents s'apportent dans les tâches concrètes liées aux soins et à l'éducation à donner à l'enfant, que d'un point de vue émotionnel, c'est-à-dire l'affection et la reconnaissance qu'ils se manifestent l'un à l'autre dans leurs rôles parentaux. Nous verrons également que bien que la vaste majorité des études a été menée avec des parents, le coparentage est un concept qui s'applique de façon plus large à toute association d'adultes dont on attend, en raison d'un accord mutuel, de normes sociales ou d'une décision de justice, qu'ils aient la responsabilité conjointe d'élever un enfant.

L'attention portée au coparentage a été longtemps réduite dans les études en psychologie scientifique. C'est, en premier lieu, en vue de comprendre les conséquences du divorce sur les enfants que des études ont été menées sur ce « parentage à deux », alors que les études sur les familles intactes se concentraient principalement sur la relation mère-enfant et, de façon marginale, sur la relation père-enfant longtemps considérée de deuxième rang (d'autant plus lorsqu'il s'agissait d'enfants très jeunes). Toutefois, dans la mouvance de l'intérêt porté aux relations familiales dans les années 1980 et 1990, des chercheurs aux États-Unis et en Suisse ont commencé à s'intéresser au coparentage également dans les familles intactes (par exemple Fivaz-Depeursinge et Corboz-Warnery, 1999; McHale, 1995), et ont comparé l'apport au développement de l'enfant des relations parentales mère-enfant et père-enfant, considérées séparément, avec l'apport des relations coparentales mère-père-enfant. Leurs études, menées avec des méthodologies diverses, ont donné des résultats remarquablement cohérents : tout d'abord, la relation coparentale a des qualités propres, non entièrement prévisibles à partir de la relation conjugale ; en d'autres termes, être coparents constitue effectivement un domaine de relation nouveau et spécifique pour les partenaires. Ensuite, la relation coparentale influence la qualité des relations parentales ; par exemple, des parents en conflits ont plus de difficulté à être attentifs à leur enfant et montrent moins de patience que des parents qui se sentent soutenus par leur coparent. Enfin, la qualité de la relation coparentale a un effet de plein droit sur le développement de l'enfant : si ce dernier a développé une relation sûre avec chacun de ses parents, le fait que ceux-ci soient en conflit va avoir un effet négatif sur son développement, et ce, bien que les deux relations parentales soient propices à un développement harmonieux. En conséquence, le coparentage est devenu une variable d'intérêt pour la psychologie développementale et la psychologie clinique, et un nombre grandissant d'études lui ont été consacré ces vingt dernières années. L'évolution des législations dans le domaine du droit parental et du droit du divorce dans de nombreux pays européens, qui tendent vers l'égalité des droits entre mères et pères, a de plus rendu ces études non seulement pertinentes d'un point de vue scientifique mais également nécessaires du point de vue des politiques sociales.

Cet ouvrage vise tout d'abord à passer en revue les principales théories du coparentage, à décrire ses composants, les variables qui

l'influent et ses conséquences sur le développement de l'enfant. Ensuite, les thérapies spécifiquement consacrées à la relation coparentale sont présentées, avec les évidences empiriques de leur efficacité, ainsi que les instruments et techniques qui ont été développés pour évaluer la qualité du coparentage.

Chapitre 1

**Définitions et composants :
la coparentalité
et le coparentage**